

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne désireuse de se former aux gestes de premiers secours dans le cadre du travail

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

Minimum 04 personnes – Maximum 10 personnes

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Notre organisme est habilité sous le N° INRS 1508507/2022/SST-01/O/12 et nos formateurs intervenants sont référencés dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Valise pédagogique : défibrillateur, mannequin grande taille et petite taille, support INRS
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : 190 € HT / personne

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Un minimum de 04 participants est requis pour pouvoir maintenir la session Si au début de la formation, il y a moins de 04 participants la formation ne pourra avoir lieu

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Connaître les techniques de premiers secours en vue de pouvoir secourir un autre salarié victime d'un accident
- Être titulaire de l'attestation de S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail)

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Programme I.N.R.S / C.R.A.M - P.R.E.F.A.S. :

- Le sauvetage secourisme du travail
- Rechercher les risques persistants pour protéger
- De « protéger » à « prévenir »
- Examiner la victime et faire alerter
- De « faire alerter » à « protéger »
- Secourir
- Situations inhérentes aux risques spécifiques

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis:

- Contrôle continu pour la partie pratique
- QCM pour l'évaluation théorique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il a acquis ou non les compétences visées.
- Une feuille d'émargement, une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un certificat de SST sera délivré (par notre formateur habilité INRS), au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs**